



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Cette Fiche de Données de Sécurité est conforme aux normes et exigences réglementaires de la Belgique et peut ne pas satisfaire celles d'autre pays.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : TANOS®
Synonymes : B10480592
DPX-KP481 WG

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Fongicide

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Du Pont de Nemours (Belgium) s.p.r.l.
Antoon Spinostraat 6
B-2800 Mechelen
Belgique
:
Téléphone : +32-(0)-475-415-415
Adresse e-mail : sds-support@che.dupont.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+(32)-28083237 (pour la Belgique)
+(352)-20202416 (pour le Luxembourg)
+32 (0)70 245 245 (Centre Antipoisons Belge)

Les centres antipoisons sont susceptibles de posséder les informations requises pour les produits conformément au règlement (CE) no 1272/2008 et à la législation nationale.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë, Catégorie 4 H302: Nocif en cas d'ingestion.
Sensibilisation cutanée, Catégorie 1B H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2 H361fd: Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 1

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage



Attention

H302

H317

H361fd

H373

H410

Nocif en cas d'ingestion.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Étiquetage exceptionnel pour substances et mélanges spéciaux

EUH210: Fiche de données de sécurité disponible sur demande.,EUH401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.,Contient: Cymoxanil / EUH208: Peut produire une réaction allergique.,

P102

P201

P261

P263

P270

P272

P273

P280

P280

P301

P330

P302 + P352

P308 + P311

Tenir hors de portée des enfants.

Se procurer les instructions avant utilisation.

Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse/ pendant l'allaitement.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/ des vêtements de protection.

Porter un équipement de protection du visage.

EN CAS D'INGESTION:

Rincer la bouche.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux.

SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)
Spa 1	Pour éviter le développement de résistances, ne pas appliquer ce produit ou tout autre produit contenant la même substance active de la parcelle plus d'une fois par an.
SPe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non-traitée par rapport aux points d'eau (voir mesures anti-dérive).
SPo 2	Laver tous les équipements de protection après utilisation.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)

2.3. Autres dangers

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	Classification conformément au Règlement (UE) 1272/2008 (CLP)	Concentration (% m/m)
-------------------------	---	-----------------------

Famoxadone (No.-CAS131807-57-3)

	STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	25 %
--	---	------

Cymoxanil (No.-CAS57966-95-7) (No.-CE261-043-0)

(Facteur M : 1[Aigu] 1[Chronique])

	Acute Tox. 4; H302 Skin Sens. 1; H317 Repr. 2; H361fd STOT RE 2; H373 Aquatic Acute 1; H400	25 %
--	---	------



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

	Aquatic Chronic 1; H410	
--	-------------------------	--

Lignosulfonic acid, sodium salt, sulfomethylated (No.-CAS68512-34-5)

	Eye Irrit. 2; H319	>= 20 - <= 25 %
--	--------------------	-----------------

Bloc de copolymère de polyéthylène et de polypropylène glycol (No.-CAS106392-12-5)

	Acute Tox. 4; H332	>= 1 - <= 5 %
--	--------------------	---------------

acide fumarique (No.-CAS110-17-8) (No.-CE203-743-0)

	Eye Irrit. 2; H319	>= 1 - <= 5 %
--	--------------------	---------------

Diocylsulfosuccinate de sodium (No.-CAS577-11-7) (No.-CE209-406-4)

	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318	>= 1 - <= 5 %
--	---	---------------

Les produits mentionnés ci-dessus sont en conformité avec les obligations d'enregistrement du règlement REACH; le(s) numéro(s) d'enregistrement peut(vent) ne pas être fourni(s) car la (les) substance(s) est (sont) exempté(es), n'est (n'ont) pas encore été enregistré(es) ou a (ont) été homologué(es) dans le cadre d'un autre processus réglementaire (biocides, produits phytosanitaires), etc.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Conseils généraux : Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin après toute exposition importante. Respiration artificielle et/ou oxygène peuvent être nécessaires.
- Contact avec la peau : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les remettre.
- Contact avec les yeux : Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement. Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15-20 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Ingestion : Appeler un médecin. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Si la victime est consciente: Se rincer la bouche à l'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

- Symptômes :
- : Le contact avec la peau peut provoquer les symptômes suivants: Erythème, Dermate, Sensibilisation, Irritation
 - : L'ingestion peut provoquer les symptômes suivants: Nausée, Vomissements, Diarrhée, Gêne gastro-intestinale
 - : L'inhalation peut provoquer les symptômes suivants: Apparence asthmatique, Irritation, effets sensibilisants
 - : Dépression du système nerveux central, Migraine, Incoordination, Désorientation, Effets plus sévères si de l'alcool a été consommé.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, Mousse, Poudre chimique sèche, Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité : Jet d'eau à grand débit, (risque de contamination)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Dioxyde de carbone (CO₂) Oxydes d'azote (NO_x)

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour les pompiers : Porter une combinaison de protection complète et un appareil de protection respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Empêcher les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

: (pour les petits feux) Si l'endroit est fortement exposé au feu et si les conditions le permettent, laisser brûler car l'eau peut accroître la pollution de l'environnement. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Précautions individuelles : Contrôler l'accès à la zone. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Éviter la formation de poussière. Éviter l'inhalation de la poussière. Utiliser un équipement de protection individuelle. Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Si la zone de déversement est poreuse, la matière contaminée doit être récoltée pour être ensuite traitée ou éliminée. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Méthodes de nettoyage - déversement mineur Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination.
Méthodes de nettoyage - déversement important Éviter la formation de poussière. Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brosse-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).

Autres informations : Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Équipement de protection individuel, voir section 8., Voir section 13 pour des instructions sur l'élimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : A n'utiliser que conformément à nos recommandations. N'utiliser que du matériel propre. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer la poussière ou le brouillard de pulvérisation. Porter un équipement de protection individuel. Équipement de protection individuel, voir section 8. Préparer la solution de travail comme indiqué sur l'(les) étiquette(s) et/ou la notice d'emploi. Utiliser le plus tôt possible la solution de travail préparée - Ne pas stocker. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter la formation de poussière dans les endroits clos. Pendant la manipulation du produit, les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Entreposer dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. Conserver dans le conteneur d'origine. Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

Précautions pour le stockage en commun : Pas de restrictions particulières pour le stockage en commun.

Température de stockage : > 0 - < 30 °C

Autres données : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits phytopharmaceutiques visés par le Règlement (CE) no 1107/2009 .

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Si la sous-section est vide, aucune valeur n'est applicable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Prévoir une ventilation et un système de collecte de poussières appropriés au niveau de l'équipement.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales conforme à l'EN166

Protection des mains : Matériel: Caoutchouc nitrile
Épaisseur du gant: 0,4 - 0,7 mm
Longueur des gants: Gants avec manches longues
Indice de protection: Classe 6
Temps d'utilisation: 8 h
Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive EU 89/686/CEE et au standard EN 374 qui en dérive. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique. Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation. Les gants devraient être jetés et remplacés s'il y a le moindre signe de dégradation ou de perméabilité chimique. Les manchettes de 35 cm de long ou davantage doivent être portées sur les manches de la combinaison. Nettoyer les gants à l'eau et au savon avant de les retirer.

Protection de la peau et du : Activités de fabrication et de transformation: Vêtement complet Type 5 (EN



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

corps

13982-2)

Les Personnes affectées aux Mélanges et aux Chargements doivent porter:
Vêtement complet Type 5 + 6 (EN ISO 13982-2 / EN 13034) Tablier en
caoutchouc Bottes en caoutchouc nitrile (EN 13832-3 / EN ISO 20345).

Application par pulvérisation - extérieur: Tracteur / pulvérisateur avec hotte
d'aspiration: Pas de protection individuelle pour le corps normalement requise.

Tracteur / Pulvérisateur sans cabine: Vêtement complet Type 4 (EN 14605)
Bottes en caoutchouc nitrile (EN 13832-3 / EN ISO 20345).

Pulvérisateur à dos: Vêtement complet Type 4 (EN 14605) Bottes en
caoutchouc nitrile (EN 13832-3 / EN ISO 20345).

Application mécanique automatisée par pulvérisation en tunnel fermé : Pas de
protection individuelle pour le corps normalement requise lors de l'application.
Néanmoins, des gants et une chemise à manches longues doivent être portés
lors de la manipulation des plantes traitées après l'application. Protection
individuelle par le port d'une combinaison de protection complète et bien fermée
contre les produits chimiques et d'un appareil de protection respiratoire
autonome.

Lorsque des circonstances exceptionnelles nécessitent d'accéder à la zone
traitée avant le début de la période de réouverture, porter un vêtement de
protection intégrale de Type 6 (EN 13034), des gants en caoutchouc nitrile de
classe 3 (EN 374) et des bottes en caoutchouc nitrile (EN 13832-3 / EN ISO
20345).

Pour optimiser l'ergonomie il peut être recommandé de porter des sous-
vêtements en coton lors de l'utilisation de certains tissus. Prendre conseil
auprès du fournisseur. Les matériaux résistants à la fois à la vapeur d'eau et à
l'air maximisent le confort lors du port du vêtement. Ces mêmes matériaux
doivent être assez résistants afin de garantir l'intégrité ainsi que le niveau de
protection lors de l'utilisation. La résistance du tissu à la perméation doit être
vérifiée indépendamment du "type" de protection recommandée, ce afin
d'assurer un niveau approprié de performance du matériel en adéquation avec
l'agent et le type d'exposition.

Mesures de protection

: Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la
concentration et de la quantité de la substance dangereuse utilisée sur le lieu
de travail. Inspecter tous les vêtements de protection contre les agents
chimiques avant leur utilisation. En cas de dommage chimique ou physique, ou
en cas d'une contamination, les vêtements et les gants doivent être remplacés.
Seuls les travailleurs protégés peuvent se trouver dans la zone pendant
l'application.

Mesures d'hygiène

: À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux
consignes de sécurité. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les
vêtements de travail. Entreposer séparément les vêtements de travail. Les
tenues de travail contaminées doivent être conservées au poste de travail. Pour



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

protéger l'environnement, enlever et laver tout équipement protecteur contaminé avant la réutilisation. Enlever immédiatement les vêtements/EPI si de la matière pénètre à l'intérieur. Se laver à fond et mettre des vêtements propres. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Protection respiratoire : Activités de fabrication et de transformation: Demi-masque avec filtre à particules FFP1 (Norme Européenne 149).

Les Personnes affectées aux Mélanges et aux Chargements doivent porter: Demi-masque avec filtre à particules FFP1 (Norme Européenne 149).

Application par pulvérisation - extérieur: Tracteur / pulvérisateur avec hotte d'aspiration: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Tracteur / Pulvérisateur sans cabine: Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Pulvérisateur à dos: Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143)

Application mécanique automatisée par pulvérisation en tunnel fermé : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	: solide
Couleur	: brun
Odeur	: douce
Seuil olfactif	: non déterminé
pH	: env. 6 à 10 g/l (20 °C)
Point de fusion	: donnée non disponible
Point d'éclair	: Non applicable
Inflammabilité (solide, gaz)	: N'entretient pas la combustion.
Température d'inflammation	: > 360 °C
Décomposition thermique	: Non disponible pour ce mélange.
Température d'auto-inflammabilité	: Non disponible pour ce mélange.



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Propriétés comburantes : Propriétés comburantes (solides)

Propriétés explosives : Non explosif

Limite d'explosivité, inférieure/
limite d'inflammabilité
inférieure : Non disponible pour ce mélange.

Limite d'explosivité,
supérieure/ limite
d'inflammabilité supérieure : Non disponible pour ce mélange.

Pression de vapeur : Non disponible pour ce mélange.

Densité relative : Non disponible pour ce mélange.

Masse volumique apparente : 600 kg/m³

Hydrosolubilité : dispersable

Coefficient de partage: n-
octanol/eau : Non applicable

Viscosité, cinématique : Non applicable

Taux d'évaporation : Non disponible pour ce mélange.

9.2. Autres informations

Informations phys.-
chim./autres informations : Aucune autre donnée ne doit figurer en particulier.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.2. Stabilité chimique : Le produit est chimiquement stable dans les conditions recommandées de stockage, d'utilisation et de température.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation. Une polymérisation ne va pas se produire. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter : Se décompose lentement au contact de l'eau. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique. Dans des conditions sévères d'empoussièrage, cette matière peut former des mélanges explosifs à l'air.

10.5. Matières incompatibles : Pas de matières à signaler spécialement.



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

10.6. Produits de décomposition dangereux : Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale

DL50 / Rat mâle : 1 732 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

DL50 / Rat femelle : 566 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par inhalation

CL50 / 4 h Rat : > 5,1 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 403

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité aiguë par voie cutanée

DL50 / Lapin : > 5 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Irritation de la peau

Lapin

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Méthode: OCDE ligne directrice 404

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Irritation des yeux

Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Sensibilisation

Cochon d'Inde Test de Buehler Modifié

Résultat: A un effet sensibilisant.

Méthode: OCDE ligne directrice 406

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité à dose répétée



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

- Famoxadone

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral - nourriture Chien
effets sur les yeux

Oral - nourriture Rat

Gain de poids du corps réduit, Modifications du poids des organes, Augmentation des teneurs en enzymes du foie dans le sérum, Effets sur le foie, La destruction des globules rouges provoque une réduction anormale du nombre de globules rouges (anémie)

Dermale Rat

augmentation du poids du foie, Augmentation des teneurs en enzymes du foie dans le sérum

- Cymoxanil

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage.

Oral(e) espèces multiples
la chimie du sang est altérée, Pas d'effet neurotoxique

Oral(e) espèces multiples

Les effets suivants apparaissent pour des niveaux d'exposition qui dépassent significativement ceux auxquels on peut s'attendre lorsque les conditions d'utilisation sont conformes à l'étiquetage., la chimie du sang est altérée

Oral - nourriture Chien
Durée d'exposition: 90 jr
Effets sur le thymus

- Bloc de copolymère de polyéthylène et de polypropylène glycol

Ingestion Chien

Durée d'exposition: 6 Mois

NOAEL: > 100 mg/kg

On n'a trouvé aucun effet toxicologique significatif.

Evaluation des propriétés mutagènes

- Famoxadone

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. Des essais pratiqués sur des cultures bactériennes n'ont pas fait état d'effets mutagènes. Les tests sur les cultures de cellules mammaires ont montré des effets mutagènes.

- Cymoxanil

Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet mutagène. L'évidence semble indiquer que cette substance n'induit pas de dommages génétiques dans les cultures de cellules de bactéries. Les tests sur les cultures de cellules mammaires ont montré des effets mutagènes.

Evaluation de la cancérogénicité



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

- Famoxadone
N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales. N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme.
- Cymoxanil
N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. N'a pas montré d'effets cancérogènes lors des expérimentations animales.
- Bloc de copolymère de polyéthylène et de polypropylène glycol
N'est pas classifiable comme cancérogène pour l'homme. Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Evaluation des propriétés toxiques pour la reproduction

- Famoxadone
Pas toxique pour la reproduction Les tests sur les animaux ont montré des effets sur la reproduction à des teneurs égales ou supérieures à celles qui provoquent une toxicité pour les parents.
- Cymoxanil
Toxique suspecté pour la reproduction pour l'homme Quelques preuves d'effets nocifs sur la fonction sexuelle et la fertilité, lors de l'expérimentation animale.
- Bloc de copolymère de polyéthylène et de polypropylène glycol
Pas toxique pour la reproduction Des tests sur les animaux n'ont montré aucun effet toxique sur la reproduction. Aucun effet sur ou via l'allaitement L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Evaluation des propriétés tératogènes

- Famoxadone
Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement.
- Cymoxanil
Les tests sur les animaux ont montré des effets sur le développement embryon-foetus à des niveaux égaux ou supérieurs à ceux provoquant une toxicité maternelle.
- Bloc de copolymère de polyéthylène et de polypropylène glycol
Les tests sur les animaux n'ont montré aucune toxicité pour le développement. L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Sang Yeux thymus

La substance ou le mélange est classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie 2.



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Danger par aspiration

Le mélange n'a pas de propriétés associées avec le risque d'aspiration.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons

Essai en dynamique / CL50 / 96 h / *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 0,0287 mg/l

Méthode: OCDE ligne directrice 203

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité des plantes aquatiques

CE50b / 72 h / *Pseudokirchneriella subcapitata* (algues vertes): 4,04 mg/l

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.3.

Les données toxicologiques ont été reprises de produits d'une composition similaire. Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité pour les invertébrés aquatiques

Essai en dynamique / CE50 / 48 h / *Daphnia magna* (Grande daphnie): 0,055 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

(Information concernant le produit lui-même) Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité chronique pour les poissons

- Famoxadone

NOEC / 90 jr / *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel): 0,0014 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 210

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

- Cymoxanil

NOEC / 21 jr / *Cyprinodon variegatus* (*Cyprinodon*): 0,0942 mg/l

Méthode: US EPA Ligne directrice OPP 72-4

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

Toxicité chronique pour les invertébrés aquatiques

- Famoxadone

Essai en dynamique / NOEC / 21 jr / *Daphnia magna* (Grande daphnie): 0,0037 mg/l

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

- Cymoxanil

NOEC / 21 jr / *Daphnia magna* (Grande daphnie): 0,067 mg/l

NOEC / 21 jr / *Daphnia magna* (Grande daphnie): 0,067 mg/l



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Source d'Information: Rapport d'une étude interne.

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité

Difficilement biodégradable. Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Ne montre pas de bioaccumulation. Estimation basée sur les données obtenues à partir du composant actif.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol

Ce produit ne devrait pas être mobile dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT).
/ Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire

Aucun autre effet écologique n'est à mentionner spécialement.

Voir l'étiquette du produit pour des instructions supplémentaires concernant les mesures de précaution pour l'environnement lors de l'application.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Produit : En accord avec les réglementations locales et nationales. Doit être incinéré dans une installation agréée par les autorités compétentes. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

- 14.1. Numéro ONU: 3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (Famoxadone, Cymoxanil)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement: Dangereux pour l'environnement

- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Code de restriction en tunnels: (E)

IATA_C

- 14.1. Numéro ONU: 3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Famoxadone, Cymoxanil)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement : Pour d'autres informations voir Section 12.

- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Recommandations et conseils internes de DuPont pour le transport: ICAO / IATA avion cargo uniquement

IMDG

- 14.1. Numéro ONU: 3077
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s. (Famoxadone, Cymoxanil)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 9
14.4. Groupe d'emballage: III
14.5. Dangers pour l'environnement : Polluant marin

- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:
Pas de précautions spéciales requises.

- 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

- Autres réglementations : Le produit est classé comme dangereux conformément au Règlement (CE) No. 1272/2008. Observer la directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail. Observer la directive 96/82/CE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. Observer la directive 2000/39/CE relative à l'établissement d'une première liste de valeurs limites d'exposition professionnelle de caractère indicatif. Suivre la directive 94/33/CE au sujet de la protection de la jeunesse au travail. Suivre la directive 92/85/CEE au sujet de la sécurité et de la santé des femmes enceintes au travail. Ce produit est en totale conformité avec la



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

réglementation REACH 1907/2006/CE.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation de la Sécurité Chimique n'est pas exigée pour ce/ces produits
Le mélange est homologué comme produit phytosanitaire selon le Règlement (CE) No.1107/2009.
Se référer à l'étiquette pour les informations concernant l'évaluation de l'exposition.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet des Phrases-H en section 3.

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H361fd	Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Autres informations utilisation professionnelle

Abréviations et acronymes

ADR	Accord européen sur le transport international des marchandises dangereuses par route
ATE	Estimation de la toxicité aiguë
No.-CAS	Numéro de registre du Chemical Abstracts Service
CLP	Classification, étiquetage et conditionnement
CE50b	Concentration où une réduction de 50 % de la biomasse est observée
CE50	Concentration efficace moyenne
EN	Norme européenne
EPA	Agence de protection de l'environnement
CE50r	Concentration où une inhibition de 50 % du taux de croissance est observée
EyC50	Concentration où une inhibition de 50 % du rendement est observée
IATA_C	Association internationale du transport aérien (fret)
Code IBC	International Bulk Chemical (Recueil international de règles sur les transporteurs de produits chimiques)
ICAO	Organisation internationale de l'aviation civile
ISO	Organisation internationale de normalisation
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
CL50	Concentration létale médiane
DL50	Dose létale médiane
LOEC	Concentration minimale avec effet observé
LOEL	LOEL (Dose minimale avec effet observé)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
n.o.s.	Non spécifié ailleurs



TANOS®

Version 7.0 (remplace: Version 6.0)

Date de révision 06.01.2017

Réf. 130000000560

NOAEC	Concentration sans effet nocif observé
NOAEL	Dose sans effet toxique observé
NOEC	Concentration sans effet observé
NOEL	Niveau sans effet observé
OECD	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
OPPTS	Bureau de la prévention, des pesticides et des substances toxiques
PBT	Persistant, bioaccumulable et toxique
STEL	Valeur limite à court terme
TWA	Valeur pondérée en fonction du temps (TWA):
vPvB	très persistant est très bioaccumulable

Information supplémentaire

Consulter les informations de sécurité de DuPont avant utilisation., Prendre connaissance du mode d'emploi sur l'étiquette.

® Marque déposée de E.I. du Pont de Nemours and Company

Les changements significatifs par rapport à la version précédente sont signalés avec une double barre.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. L'information ci-dessus ne se rapporte qu'à la(aux) matière(s) spécifiquement désignée(s) ici et peut ne pas être valable pour cette(ces) matière(s) utilisée(s) mélangée(s) à toutes autres matières ou utilisée(s) dans tout processus ou si la matière est modifiée ou transformée, à moins que le texte ne le spécifie.